



DEMANDE DE TRANSMISSION DE DOCUMENTS MÉDICAUX

Formulaire à retourner complété à l'Institut Mutualiste Montsouris
à l'attention de M. Le Directeur Général – 42 bd Jourdan 75674 Paris cedex 14

Joindre IMPERATIVEMENT une copie de votre **pièce d'identité** et **tout document** attestant votre qualité de **représentant légal** d'un mineur ou d'un incapable majeur ou **d'ayant droit d'un patient décédé** (copie du livret de famille ou acte notarié).

Merci de bien vouloir renseigner TOUS les items de ce formulaire pour un traitement rapide
Attention, toute demande de copie d'un dossier datant de plus de 20 ans ne pourra être honorée

Je soussigné(e) Mme Mlle M. (NOM Prénom) :

Nom de jeune fille :

Né(e) le :/...../.....

Domicilié(e) :

Tel :

Demande à obtenir communication (cochez la case correspondante à votre demande) :

de **mon** dossier médical

ou

du dossier médical **de** (NOM Prénom du patient) :

Né(e) le :/...../.....

Dans le cas d'un ayant droit, précisez

- votre qualité (ex : fils, épouse, représentant légal...) :
- le motif de votre demande Pour connaître les causes du décès
 Pour défendre la mémoire du défunt
 Pour faire valoir des droits

Si vous souhaitez ne recevoir que certains éléments médicaux, cochez la (les) case(s) correspondante(s) :

Certificat médical

Compte rendu d'examen radiologique

Compte rendu opératoire

Autres (précisez).....

Compte rendu d'hospitalisation

Date d'hospitalisation :

Service d'hospitalisation :

Si vous le connaissez, votre Numéro d'Identifiant Permanent (NIP) :

Mode de communication (cochez une seule case) :

Envoi des photocopies à mon adresse (forfait 15 euros)

ou Envoi des photocopies au Dr (Nom, Prénom et adresse) (forfait 15 euros).....

ou Retrait des photocopies sur place (forfait 10 euros)

ou Consultation sur place dans le service, en présence d'un médecin hospitalier (prendre RDV auprès du secrétariat du service concerné)

+ 2 € par CD de clichés radio

Date de la demande :

Signature :

Conformément à la législation, les frais de reprographie et postaux sont à la charge du demandeur.
Le secrétariat concerné transmettra au demandeur la facture. Le paiement devra être effectué
préalablement à la remise des copies.